



Brisons le cercle budgétaire du vieillissement



Marc De Vos
Directeur
Itinera Institute

Le Comité d'étude sur le vieillissement vient de présenter son rapport annuel de 2008. Créé en 2001, ce Comité a pour mission d'informer les citoyens et les dirigeants de l'impact budgétaire du vieillissement. Après sept rapports annuels, quelques constantes sautent aux yeux et donnent aisément des maux de tête aux lecteurs sensibles.

Première constante: la facture du vieillissement s'alourdit à chaque rapport annuel. Le coût pour 2030 est aujourd'hui estimé à 4.3% du PNB, autrement dit, 40% plus élevé que ce qui était annoncé dans le premier rapport de 2002. Le chiffre reste constant pour cette année, mais derrière se cache néanmoins un recul relatif, car les récents calculs se fondent sur des perspectives démographiques améliorées. Le coût reste constant, en dépit d'un vieillissement quelque peu réduit.

Traduit en chiffres de 2008 le vieillissement nous coûtera 3400€ par citoyen actif en 2030, fonctionnaires inclus.

Le fait que les estimations du Comité d'étude sur le vieillissement soient volatiles ne doit surprendre personne. En effet, les prévisions sont faites sur plusieurs décennies et prennent une multitude de paramètres en considération. Par contre, il est inquiétant de voir un ajustement spectaculaire des estimations sur le moyen terme.

Selon les nouveaux calculs, les coûts budgétaires du vieillissement s'accroissent déjà de 1.5% du PNB entre 2007 et 2013. Ceci représente un doublement par rapport aux chiffres de 2007.

L'augmentation des dépenses publiques en matière de pensions et de soins de santé a fortement été sous-estimée dans les rapports précédents.

Par conséquent, le gouvernement actuel et prochain fait face à une note supplémentaire de 2,5 milliard d'euros. Il ne s'agit pas d'une nouvelle rassurante dans une période d'embarras budgétaires.

Ceci nous amène à la **deuxième constante** :

le coût du vieillissement n'a pas été préparé de manière suffisante au niveau budgétaire. En Belgique, les dépenses sociales ne sont pas récoltées par capitalisation, mais plutôt distribuées par la répartition des ressources courantes. Ainsi, le surcoût du vieillissement représente une dette virtuelle et implicite pour l'avenir. Pour éviter que la génération suivante ne soit condamnée à la mendicité et que la sécurité sociale ne s'implose, une discipline budgétaire préventive est donc indispensable.

Pour accomplir cela, allègement de la dette, surplus budgétaire et Fonds de vieillissement sont trois mots clés. Hélas, leur transformation en action est insuffisante.

L'allègement de la dette s'est déroulé trop lentement pendant les fructueuses années violettes, caractérisées par une conjoncture favorable et une réduction du taux d'intérêt.

Des surplus budgétaires n'ont jamais été atteints et semblent d'autant plus difficile à atteindre dans la conjoncture actuelle. Le Fonds de vieillissement fait du surplace. Chaque ralentissement transfère une partie de la facture à la génération suivante.

Nous voilà à la **troisième constante** :

l'impuissance des politiciens pour traduire le défi du vieillissement à long terme en un dynamisme à court terme.

L'horizon de la démocratie parlementaire n'arrive simplement pas suffisamment loin. Et ceci n'est pas uniquement le cas pour la

préparation budgétaire.

Les estimations du Comité d'étude sur le vieillissement sont aussi fondées sur des hypothèses optimistes concernant la croissance de la productivité, la croissance économique, l'emploi et le chômage.

“
Le débat belge sur le vieillissement doit rompre avec l'ensorcellement des chiffres. Nous ne sommes pas condamnés à des décennies de discipline budgétaire grisâtres.
”

Le Comité part du principe que les prestations mentionnées vont s'améliorer à l'avenir, malgré le potentiel économique dégressif d'une société vieillie et brimée.

Ces principes optimistes resteront toutefois des illusions en l'absence de réformes politiques.

Sous Verhofstadt, le Pacte des Générations a démontré la difficulté de progresser pour un gouvernement opérationnel.

Ne parlons pas du gouvernement actuel.

La **quatrième et la plus dangereuse des constantes** est le resserrement des consciences qu'induisent les rapports annuels du Comité d'étude sur le vieillissement. Le discours public sur le vieillissement devient un discours purement budgétaire, alors que l'accent devrait aussi être mis sur les réformes de politique. Le scénario budgétaire du Comité d'étude sur le vieillissement constitue déjà un défi majeur. Mais il est néanmoins encore manifestement insuffisant.

En effet, le Comité estime que la croissance des dépenses totales en soins de santé doit rester en dessous de 3% par an entre aujourd'hui et 2030. Ceci est simplement impossible. Les 30 dernières années, le budget public pour les soins de santé s'est déjà accru de presque 5% par an en sus de l'inflation. La demande pour les soins de santé continuera d'augmenter avec les développements continus de la science, des technologies et de la médication ; indépendamment du vieillissement.

Personne n'est prêt à signer pour un rationnement radical des soins de santé. Mais où se trouve-il donc le plan pour plus de soins de santé malgré la palanche du vieillissement ?

Idem pour les pensions, pour lesquelles le Comité a seulement prévu une augmentation minimale. Le déclin des pensions légales est toutefois suffisamment connu, tout comme les différences insupportables entre les divers systèmes. De solides réformes des pensions sont dès lors indispensables et ont déjà été inaugurées dans plusieurs pays européens. La réforme des pensions belges n'a pas encore démarré.

Les rapports annuels du Comité d'étude sur le vieillissement sont utiles et désirables. Ils confrontent les dirigeants aux estimations des coûts du vieillissement à long terme et les forcent à adopter une discipline budgétaire à court terme. Cependant la nécessité d'une réforme de politique est fondamentale, et est insuffisamment rapportée dans les avalanches de chiffres.

Le débat belge sur le vieillissement doit rompre avec l'ensorcellement des chiffres. Oui, on prend du retard par rapport au scénario budgétaire minimaliste. Mais on est surtout nulle part par rapport au scénario de réformes politiques. Une stratégie de politique réfléchie en faveur d'une nouvelle création de richesses et d'une nouvelle protection sociale est une priorité absolue. Un succès dans ce domaine peut aussi offrir plus d'espace budgétaire.

Nous ne sommes pas condamnés à des décennies de discipline budgétaire grisâtres.

Le gouvernement précédent a manqué des opportunités budgétaires qui ne reviendront plus. La législature actuelle est la dernière fenêtre d'opportunité. Le luxe d'un horizon lointain est en effet fini: la mise en retraite des babyboomers est pour bientôt. La Belgique est en train de

rater de manière grandiose son rendez-vous avec l'histoire démographique. La facture suivra. Les réformes qui ne se réalisent pas aujourd'hui deviendront péniblement nécessaires demain, ou après demain.

Marc De Vos

Directeur Itinera Institute

Het Itinera Institute is een onafhankelijke denktank en doetank die, boven partijgrenzen, regionale verschillen en belangengroepen heen, wegen wil aanreiken voor beleidshervormingen met het oog op duurzame economische groei en sociale bescherming in België en zijn regio's.



Itinera Institute VZW-ASBL

Boulevard Leopold II Laan 184d - B-1080 Brussel - Bruxelles

T +32 2 412 02 62 - F +32 2 412 02 69

info@itinerainstitute.org www.itinerainstitute.org

L'itinera Institute est un think-tank et do-tank indépendant qui, au-dessus et au-delà des partis politiques, des différences régionales et des groupes d'intérêt, veut identifier les chemins de réformes qui garantissent une croissance économique et une protection sociale durables en Belgique et dans ses régions.

Verantwoordelijke uitgever - Editeur responsable: Marc De Vos, Directeur
